

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

La reconnaissance des trois Etats baltes, des douze républiques de l'ex-URSS, puis, par la suite, des trois républiques de l'ex-Yougoslavie a posé certains problèmes de financement et de personnel lors de l'établissement de relations diplomatiques avec ces nouveaux Etats

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Mach, André

Citations préféré

Mach, André 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: La reconnaissance des trois Etats baltes, des douze républiques de l'ex-URSS, puis, par la suite, des trois républiques de l'ex-Yougoslavie a posé certains problèmes de financement et de personnel lors de l'établissement de relations diplomatiques avec ces nouveaux Etats, 1992*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.06.2025.

Sommaire

| | |
|-------------------------------|---|
| Chronique générale | 1 |
| Politique étrangère | 1 |
| Relations avec d'autres Etats | 1 |

Abréviations

| | |
|--------------|--|
| EFD | Eidgenössisches Finanzdepartement |
| EDA | Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten |
| UdSSR | Sowjetunion |

| | |
|-------------|---|
| DFF | Département fédéral des finances |
| DFAE | Département fédéral des affaires étrangères |
| URSS | Union des Républiques Socialistes Soviétiques |

Chronique générale

Politique étrangère

Relations avec d'autres Etats

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 15.02.1992
ANDRÉ MACH

La reconnaissance des trois Etats baltes, des douze républiques de l'ex-URSS, puis, par la suite, des trois républiques de l'ex-Yougoslavie a posé certains **problèmes de financement et de personnel** lors de l'établissement de **relations diplomatiques** avec ces nouveaux Etats. En effet, le DFAE, qui estimait nécessaire la création d'environ 70 postes de diplomates et d'employés d'ambassade, a vu ses ambitions réduites par le DFF pour des motifs budgétaires. Face à l'impossibilité d'ouvrir des instances de représentation dans chacun de ces Etats, le Conseil fédéral a décidé de créer trois nouvelles ambassades en Lettonie, en Ukraine et en Albanie, et de transformer le consulat général de Zagreb en ambassade, laquelle sera responsable de la Croatie et de la Slovénie. L'ambassade suisse de Lettonie sera également responsable de la Lituanie; celle de la Finlande se chargeant de l'Estonie. A Kiev, la nouvelle ambassade s'occupera d'une ou deux républiques voisines; quant à l'ambassade de Moscou, qui sera renforcé en personnel, il continuera de s'occuper des autres républiques de l'exURSS.¹

1) NQ, 8.1.92; BaZ, 15.2.92; presse du 15.2.92.